

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01320

Numéro SIREN : 529 521 544

Nom ou dénomination : ESTEVES GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/014607

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SARL ESTEVES GROUPE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>5549 route de Marcilly 69380 LISSIEU</b>		Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>					
Numéro SIRET* <b>5 2 9 5 2 1 5 4 4 0 0 0 2 1</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <b>31/07/2022</b>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		Frais d'établissement *	CX	CQ			
		Frais de développement *	AF	AG	6 214	6 214	
		Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI			
		Fonds commercial (1)	AJ	AK			
		Autres immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO				
		Terrains	AP	AQ			
		Constructions	AR	AS			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	126 865	69 453	57 411
		Autres immobilisations corporelles	AV	AW			
		Immobilisations en cours	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	1 479 888	1 479 888	
		Autres participations	BB	BC			
		Créances rattachées à des participations	BD	BE			
		Autres titres immobilisés	BF	BG			
		Prêts	BH	BI	1 840	1 840	
	TOTAL (II)		BJ	BK	1 614 807	75 667	1 539 139
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM				
		Matières premières, approvisionnements	BN	BO			
		En cours de production de biens	BP	BQ			
		En cours de production de services	BR	BS			
		Produits intermédiaires et finis	BT	BU			
	CRÉANCES	BV	BW				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	1 145 692	1 145 692	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	CA	1 125 863	1 125 863	
	DIVERS	CB	CC				
		Autres créances (3)	CD	CE	300 000	300 000	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)		CF	CG	1 155 568	1 155 568		
Disponibilités		CH	CI				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 727 125	3 727 125		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	75 667	5 266 264		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR			
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes							
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ESTEVES GROUPE		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....318 700.....)			DA	318 700		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC			
	Réserve légale (3)			DD	31 870		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )			DG	77 432		
	Report à nouveau			DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	1 001 236		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	1 429 238		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	<b>TOTAL (II)</b>			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	679 496		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV	2 574 361		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	105 862		
	Dettes fiscales et sociales			DY	477 305		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA			
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	3 837 025			
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	5 266 264			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 666 257		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	430 087		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

# Annexe

---

# Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ESTEVES GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2022, dont le total est de 5 266 265 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 001 237 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2021 au 31/07/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2020-05 du 24/07/2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

AC

## Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

AE

# Règles et méthodes comptables

## Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 214			6 214
Immobilisations incorporelles	6 214			6 214
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	19 087	17 199		36 286
- Matériel de transport	82 893			82 893
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 687			7 687
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	109 667	17 199		126 866
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	916 169	564 219	500	1 479 888
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 000	840		1 840
Immobilisations financières	917 169	565 059	500	1 481 728
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 033 050</b>	<b>582 258</b>	<b>500</b>	<b>1 614 808</b>

AC

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		17 199	565 059	582 258
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>17 199</b>	<b>565 059</b>	<b>582 258</b>
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>			500	500
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>500</b>	<b>500</b>

AG

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU ESTEVES FRERES 69380 LISSIEU	35 000	506 590	100,00	75 641
SAS ESTEVES FRERES PEINTURE 69380 LISSIEU	5 000	854 888	90,00	186 697
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	904 484	904 484			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

AG.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 726	488		6 214
Immobilisations incorporelles	5 726	488		6 214
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 288	3 865		10 153
- Matériel de transport	35 953	15 661		51 614
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 687			7 687
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	49 928	19 526		69 454
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>55 654</b>	<b>20 014</b>		<b>75 668</b>

A.E.

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 273 396 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	1 840		1 840
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 145 692	1 145 692	
<i>Autres</i>	1 125 864	1 125 864	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
<b>Total</b>	<b>2 273 396</b>	<b>2 271 556</b>	<b>1 840</b>
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

## Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients - factures à établir</i>	793 915
<b>Total</b>	<b>793 915</b>

AS

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 318 700,00 euros décomposé en 31 870 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 837 026 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	430 088	430 088		
- à plus de 1 an à l'origine	249 409	78 641	170 768	
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	105 862	105 862		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	477 305	477 305		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>	2 574 362	2 574 362		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
<b>Total</b>	<b>3 837 026</b>	<b>3 666 258</b>	<b>170 768</b>	
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	260 000			
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	46 142			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	2 574 362			

AG

## Notes sur le bilan

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>			
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>			
<i>Emprunts et dettes divers</i>			
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>			
<i>Autres dettes</i>			
<b>Total</b>			

## Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs - fact. non parvenues</i>	31 820
<i>Cotisations tns mickaël</i>	73 386
<i>Cotisations tns anthony</i>	66 424
<i>Cotisations tns compt ae</i>	62 614
<i>Etat - autres charges à payer</i>	1 107
<b>Total</b>	<b>235 350</b>

AC

**ESTEVES GROUPE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 318 700 euros**  
**Siège social : 5549 route de Marcilly**  
**69380 LISSIEU**  
**529 521 544 RCS LYON**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 31 JANVIER 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2022**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2022 s'élevant à 1 001 236,59 euros de la manière suivante :

- en totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 1 078 668,99 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

**Distribution exceptionnelle en date du 27 juillet 2020 :**

338 855,00 euros, soit 10,63 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 338 855,00 euros

**Exercice clos le 30 juillet 2021 :**

336 562,00 euros, soit 10,56 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 336 562,00 euros

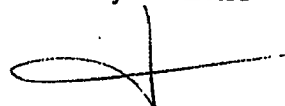
**Distribution exceptionnelle de dividendes en date du 5 octobre 2022 :**

122 000,00 euros, soit 3,83 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 122 000,00 euros

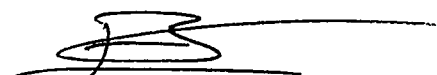
**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**La Gérance**  
**Antony ESTEVES**



**Mickaël ESTEVES**



AE